DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Arrondissement
de Saint-Julien-en-Genevois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION DE l'EPIC USSES ET RHONE TOURISME

Nombre de Membres :
En exercice : 19

Présents : 13
Pouvoirs : 5

Votants : 18
Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

N° CD 23/2017

L'an deux mil dix-sept, le douze août à dix-huit heures trente, le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la mairie de Chaumont sous la présidence de Monsieur Gilles PILLOUX

Date de convocation : 2 octobre 2017

Présents :
Michel BOTTERI, Mylène DUCLOS, Philippe JACQUESON, Carine LAVAL, Paulette LE NORMAND, Jean-Yves MACHARD, Gilles PILLOUX, Serge ROUX, Joseph TRAVAIL, Marie-Thérèse BUDA, Philippe JULIAN, Christel LIMARE, Yann PECCOUD

Absents excusés :
Pascal COULLOUX, Loïc BERNARD, Daniel MUTTIN, Carole NICOD, Martine RUEGG, Olivier DUNAND

Pouvoir :
Pascal COULLOUX donne pouvoir à Mylène DUCLOS
Daniel MUTTIN donne pouvoir à Jean-Yves MACHARD
Carole NICOD donne pouvoir à Gilles PILLOUX
Loïc BERNARD donne pouvoir à Michel BOTTERI
Olivier DUNAND donne pouvoir à Gilles PILLOUX

Mme Paulette LENORMAND a été nommée secrétaire de Séance

Objet : Redevance d'accès aux pistes de Ski de fond, aux itinéraires raquettes et aux installations collectives destinées à favoriser la pratique des activités nordiques - Assurance neige - Saison 2017/2018 – Ain espace Nordique et Haute Savoie Ski Nordic.

M. le Président rappelle que, telle que défini dans la convention d'objectif qui lie la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR) à l'EPIC Usses et Rhône Tourisme, il est convenu que la gestion du domaine nordique de Sur-Lyand/Grand-Colombier est confiée à l'EPIC Usses et Rhône Tourisme.

En contre partie des dépenses de fonctionnement qu'engendrent la gestion du site nordique, l'EPIC Usses et Rhône Tourisme percevra les recettes des ventes de redevances nordiques, de la location du matériel nordique et de la location de la salle Hors-Sac.

Afin de percevoir ces recettes, l'EPIC Usses et Rhône Tourisme instituera des régies de recettes (une régie pour la perception des redevances et la location du matériel nordique / Une régie pour la location de la salle Hors-Sac).

La perception des redevances nordiques revenant à l'EPIC, Il convient au Comité de Direction de délibérer et de fixer les tarifs des redevances d'accès aux pistes de ski de fond, aux itinéraires raquettes, aux installations collectives destinées à favoriser la pratique des activités nordiques, ainsi qu'aux assurances « neige » pour la saison 2017/2018.

Le Comité de Direction de l'EPIC Usses et Rhône Tourisme après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, décide :

Article 1 : Signature des conventions liant l'EPIC Usses et Rhône Tourisme aux différentes associations nordiques départementales.

- **D'autoriser** le Directeur de l'EPIC à signer les éventuelles conventions liant l'EPIC Usses et Rhône Tourisme aux différentes associations départementales (Haute-Savoie Nordic, espace Nordique Jurassien, Ain Espace Nordique)

Article 2 : les tarifs des redevances pour la saison 2017-2018

- **D'appliquer** les tarifs de la redevance pour l'accès aux installations et aux services collectifs de son site nordique dédié à la pratique du ski de fond et aux loisirs de neige non motorisés autres que le ski alpin, liés aux règles de réciprocité concernant :

I - NORDIC PASS (NP) NATIONAL (Saison)

1.1 - NP National Adulte (à partir de 17 ans)

- Tarif promotionnel (du 15/09/17 au 15/11/17)	175.00 €
- Plein tarif (à partir du 16/11/17)	200.00 €

1.2 - NP National Enfant (de 6 à 16 ans inclus)

- Tarif promotionnel (du 15/09/17 au 15/11/17)	57.00 €
- Plein tarif (à partir du 16/11/17)	65.00 €

Valables sur l'ensemble des sites agréés par Nordique France et Romandie Ski de fond

II - NORDIC PASS (NP) RHONE-ALPES (Saison)

2.1 - NP Rhône-Alpes Adulte (à partir de 17 ans)

- Tarif promotionnel (du 15/09/17 au 15/11/17)	135.00 €
- Plein tarif (à partir du 16/11/17)	150.00 €

2.2 - NP Rhône-Alpes Jeune (de 6 à 16 ans inclus)

- Tarif promotionnel (du 15/09/17 au 15/11/17)	40.00 €
- Plein tarif (à partir du 16/11/17)	45.00 €)

Valables sur l'ensemble des sites des Département de l'Ardèche, la Drôme l'Isère, La Loire, La Savoie et la Haute-Savoie. Ce Pass saison n'est plus valable sur le département de l'Ain (excepté sur le site de Sur-Lyand qui est affilié à Haute-Savoie Nordic). Ces forfaits ne donnent plus droit à 50 % de réduction sur les forfaits des autres massifs français.

III - NORDIC PASS (NP) HAUTE-SAVOIE (Saison)

3.1 - NP Haute-Savoie Adulte (à partir de 17 ans)

- Tarif promotionnel (du 15/09/17 au 15/11/17) 97.00 €
- Plein tarif (à partir du 16/11/17) 118.00 €

3.2 - NP Haute-Savoie Jeune (6 – 16 ans inclus)

- Tarif promotionnel (du 15/09/17 au 15/11/17) 33.00 €
- Plein tarif (à partir du 16/11/17) 40.00 €)

Accès famille : A partir de l'achat, en une seule fois, sur un même site nordique par une même famille de 3 cartes saison départementale, régionale, nationale ou site en un seul achat, comprenant au moins 1 adulte, les 4ème, 5ème... Nordic Pass jeunes départementaux sont offerts, dans le but de promouvoir une pratique familiale du ski de fond.

Donne accès aux sites nordiques du département et offre 50 % sur les accès journées des sites de Suisse Romande et du Val d'Aoste

IV - PASS MONTAGNES DU JURA

4.1 - PASS SAISON MONTAGNE DU JURA

- **JEUNE (de 6 à 15 ans révolus)**

  - Tarif promotionnel (du 15/09/17 au 15/11/17) 38.00 €
  - Plein tarif (à partir du 16/11/17) 43.00 €

- **ADULTE (à partir de 16 ans)**

  - Tarif promotionnel (du 15/09/17 au 15/11/17) 90.00 €
  - Tarif promotionnel (du 16/11/2016 au 22/12/2017) 100.00 €
  - Plein tarif (à partir du 23/12/2016) 110.00 €

- **FAMILLE**

Promotion du 15/09/2017 au 15/11/2017

- 1 adulte et 2 enfants (gratuité à partir du 3ème enfant – limité à 5 gratuités) = 90+38+38 166.00 €
- 2 adultes et 1 enfant (gratuité à partir du 2ème enfant – limité à 5 gratuités) = 90+90+38 218.00

Promotion du 17/11/2016 au 22/12/2017

- 1 adulte et 2 enfants (gratuité à partir du 3ème enfant – limité à 5 gratuités) = 100+43+43 186.00 €
- 2 adultes et 1 enfant (gratuité à partir du 2ème enfant – limité à 5 gratuités) =100+100+43 243.00 €
-

A partir du 23/12/2017

- 1 adulte et 2 enfants (gratuité à partir du 3ème enfant – limité à 5 gratuités) = 110+43+43 196.00 €
- 2 adultes et 1 enfant (gratuité à partir du 2ème enfant – limité à 5 gratuités)=110+110+43 263.00 €

4.2 - PASS HEBDOMADAIRE MONTAGNE DU JURA

- **ADULTES et JEUNES**

  - Adulte (à partir de 16 ans) 43.00 €
  - Jeune (de 6 à 15 ans révolu) 29.00 €

- **FAMILLE**

  1 adulte et 2 enfants (gratuité à partir du 3ème enfant – limité à 5 gratuités) = 101.00 €
  43+29+29
  2 adultes et 1 enfant (gratuité à partir du 2ème enfant – limité à 5 gratuités) = 115.00 €
  43+43+29

Valable sur l'ensemble des sites du Massif du Jura

4.3 - PASS BALADE MONTAGNE DU JURA ADULTE (à partir de 16 ans)

- Pass saison balade Montagne du jura adulte 40.00 €
- Pass hebdomadaire balade Montagne du Jura adulte 20.00 €

V – ACCES PISTE DE FOND (journée), BALADE (Piéton et raquette) et PASS SAISON SUR-LYAND

5.1 - PASS SAISON SUR-LYAND

- Pass Saison Sur-Lyand (à partir de 16 ans) (1)	50.00 €
- Pass Saison jeune (de 6 à 15 ans révolu)	15.00 €
- Pass Saison scolaires (2)	13.50 €

(1) Donne accès gratuitement aux itinéraires raquettes

(2) Donne accès au site de Sur-Lyand pendant le temps scolaire et hors temps scolaire (mercredi, WE et vacances). Le Pass saison scolaire, s'accompagne de l'invitation famille qui permet aux membres de la famille de l'élève (parents, frères et sœurs) de bénéficier d'un tarif accès piste découverte à 3.00 € pour les adultes et de la gratuité pour les enfants de moins de 16 ans (valable qu'une seule fois).

5.2 – ACCES PISTE (journée)

- Accès Piste Adulte (à partir de 16 ans)	6.00 €
- Accès Piste Jeune (de 6 à 15 ans révolu)	3.00 €
- Accès piste enfant (moins de 6 ans)	Gratuit

5.3 – ACCES PISTE GROUPE et SCOLAIRE (Journée) - FORFAIT 1ère GLISSE

- Ecoles des Usses et Rhône	Gratuit
- Etablissements scolaires hors Usses et Rhône	2.00 €/pers
- Autres groupes (1 accès piste gratuit pour 1 accompagnateur d'un groupe de 10 personnes et plus)	3.00 €/pers

5.4 – PASS BALADE ADULTE (Journée et saison) (3)

- Pass Saison balade Sur-Lyand adulte (à partir de 16 ans	15.00 €
- Accès itinéraires raquettes journée adulte (à partir de 16 ans	1.00 €
- Accès itinéraires raquettes journée enfant et jeune (moins de 16 ans)	Gratuit
- Accès itinéraires raquettes inclus dans la location	

(3) Accès itinéraires raquettes uniquement

Afin de toucher la population lyonnaise et de proposer un produit s'inscrivant dans le développement durable, le Comité de Direction de l'EPIC Usses et Rhône Tourisme a décidé de proposer aux personnes venant en train de Lyon ou Genève et utilisant les navettes en cars depuis la gare de Seyssel/Corbonod un accès piste adulte à ½ tarif, soit 3.00 € par personne. L'accès piste à ½ tarif sera vendu sur présentation du billet de train

Article 3 : disposition relative aux gratuités

- Les enfants de moins de 6 ans.
- Les élèves des établissements scolaires de la Communauté de Communes Usses et Rhône, accédant aux pistes et aux installations collectives dans le cadre d'une activité encadrée pendant leur emploi du temps scolaire.

Dispositions particulières :

- Les cartes « Nordic Pass hebdo » vendues par les sites nordiques du département de la Haute-Savoie ne sont pas réciprocitaires. Néanmoins, ces cartes donnent la possibilité de skier une journée sur un autre site du département (dont le domaine nordique de Sur-Lyand) pendant la semaine de validité.

- Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale, la vente des cartes annuelles réciprocitaires aux groupes constitués (CE, Associations, MJC, clubs, etc...) demandeurs de plus de 15 titres est confiée à l'association départementale. Celle-ci en ristournera une partie sur chacun des sites, en fonction des modalités fixées par l'assemblée générale de Haute-Savoie Nordic du 6 juin 2013 à Chamonix-Mont-Blanc, tenant compte des Journées skieurs et des chiffres d'affaires des deux dernières saisons.

- Dans le cadre particulier d'opérations promotionnelles, le site nordique pourra faire bénéficier les personnes participantes d'un accès aux pistes à titre gratuit. Dans la perspective d'une deuxième offre, le site nordique pourra faire bénéficier les personnes ayant participés d'un accès aux pistes à demi-tarif, d'une seconde sortie.

- Les sites nordiques de la Haute-Savoie à travers leur association départementale, Haute-Savoie Nordic, ont décidé de généraliser la vente de redevances sur carte RFID. La vente de redevance sur carte RFID concerne les NP Rhône-Alpes adulte et jeune, les NP Haute-Savoie adulte et jeune, les Pass saison Sur-Lyand adulte, jeune et scolaire, ainsi qu'éventuellement les accès piste adulte et jeune et les Pass balade Sur-Lyand (Saison et journée). Les accès piste scolaire (Hors Pays de Seyssel) et groupes ne sont pas concernés par cette évolution. Lors du 1er achat de redevance, la carte RFID sera facturée 1 €. Cette carte RFID est rechargeable pendant 5 ans.

Article 4 : Assurance pratique nordique

L'Espace Nordique Jurassien (ENJ) coordonne la mise en place d'assurances vendues avec les redevances sur les différents sites nordiques du Massif du Jura. Cette assurance couvre les frais de secours, de rapatriement, ou de remboursement en cas d'incapacité de pratiquer pour des raisons médicales.

Le prestataire retenu par ENJ pour assurer ce service sur les sites du Massif du Jura est Gras Savoye, proposant l'assurance Assur'Gliss.

Généralité :

- L'assurance Assur'Glisse est à proposer systématiquement aux acheteurs des différents Pass
- Le client n'est pas obligé de la prendre
- L'assurance couvre le pratiquant sur la durée de validité du Pass et sur tous les sites nordiques français et Suisse
- L'assurance couvre le pratiquant pour les activités suivantes : ski de fond, raquette à neige, patin à glace, luge.
- L'assurance protège contre les frais de secours liés à secours sur les pistes, les frais médicaux, le rapatriement, le remboursement du Pass en cas d'accident empêchant la pratique.

Tarifs Orion Ticket Neige :

- Assurance Séance 1.20 €
- Assurance Hebdo 7.20 €
- Assurance Saison 15.00 €

Ainsi fait et délibéré, mois, ans que dessus

Le Président

Gilles PILLOUX

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission
en Sous-préfecture le :
Et de

USSES ET RHONE E.P.I.C. TOURISME

SOUS-PREFECTURE
ST-JULIEN EN GENEVOIS
14 NOV. 2017
ARRIVÉE